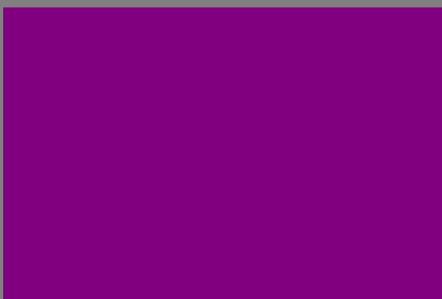
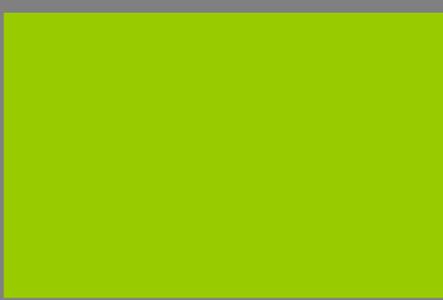


**MOTORISATION**



# **Introduction**

- **Montélimar Agglomération est constituée de 26 communes et environ 65 000 habitants dont 38 000 sur la ville centre**
- **A.O depuis 2010, elle effectue l'exploitation de son réseau de transport dans le cadre d'une DSP dont la dernière est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec les Courriers Rhodaniens**
- **Le réseau urbain est constituée de 16 lignes (hors scolaires) et enregistre environ 1 500 000 voyages / an**
- **Le parc est constitué de 15 véhicules en motorisation thermique (Euro 6), 2 bus à motorisation Hybride, 5 bus GNV, 2 véhicules TAD électrique**
- **Environ 45% du réseau urbain est desservi par un bus à faible émission**

# **Pourquoi ce choix de motorisation ?**

- **Un engagement prévu dans la DSP prévoyant 50 % du parc à motorisation dite « propre » d'ici à fin 2022**
- **Une montée en puissance après l'intégration de véhicules hybrides et électrique activée dès la 1ère année (2016)**
- **Une alternative technico-financière à l'hydrogène initialement envisagée**
- **Une autonomie supérieure à l'électrique**

# **Comment ce choix a-t-il été introduit ?**

- **Un consensus entre la collectivité et le délégataire sur les éléments liés à la transition énergétique, aux engagements contractuels et financiers**
- **Un investissement de plus de 2 millions d'Euro : acquisition 5 véhicules auprès d'IVECO (pas d'aménagement spécifique pour le dépôt, les véhicules étant stockés à l'extérieur ; mais du garage de la concession locale qui effectue les opérations de maintenance) et d'une station de compression à charge lente sur le dépôt permettant un remplissage à 100 % du réservoir du bus et une autonomie intégrale de 250 Kms**

# **Quel bilan ?**

- **Des conditions de travail améliorées pour le personnel de conduite (émissions sonores moindres, facilité d'approvisionnement)**
- **Une offre de service quasi inchangée en terme d'adaptation d'itinéraire liée à des gènes d'infrastructures**
- **Une parfaite acceptation des usagers (diminution du niveau sonores, évolution du parc de véhicules liée à la transition énergétique)**
- **Un consensus politique lors du vote de l'avenant permettant l'intégration de cette nouvelle motorisation**